



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2024

### NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni le mardi 2 avril 2024 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Ali AMRANE, Murièle CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Laurence COSTE, Richard KISS, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Alexandre GAIFFE, Paul EUZIERE, Magali CONESA, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO.

### PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Jean-Marc GARNIER  
(Prend part aux délibérations N°34 à N°80)  
Madame Mélanie ZARRILLO  
(Prend part aux délibérations N°34 à N°70)  
Monsieur Charles FERRERO  
(Prend part aux délibérations N°34 à N°67)

### PART EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aline BOURDAIRE  
Madame Nicole NUTINI  
Monsieur Franck BARBEY  
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL  
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Patrick ISNARD

ABSENT SANS PROCURATION :

ARRIVE EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Jean-Paul CAMERANO  
(Prend part aux délibérations N°35 à N°83)

PROCURATION :

Madame Aline BOURDAIRE à Monsieur François ROUSTAN  
Madame Nicole NUTINI à Madame Anne-Marie DUVAL  
Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Marie-Madeleine GUALLINO  
Madame Mélanie ZARRILLO à Monsieur Philippe BONELLI  
Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Christophe MOREL  
Monsieur Charles FERRERO à Madame Jocelyne BUSTAMENTE  
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Monsieur Paul EUZIERE  
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 20 février 2024.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

**2024 - 54            VALLON DE RASTIGNY  
                          PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA VILLE DE GRASSE,  
                          LA CAPG, LES SOCIETES ALDI ET IMMALDI**

**2024 - 34 DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS  
COMPTES RENDUS ANNUELS D'ACTIVITE DES SERVICES DELEGUES**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- PRENDRE acte de la présentation du rapport suivant :
  - La délégation de service public du service de restauration scolaire et municipale ELIOR.

---

**Prend acte**

**2024 - 35 BUDGET PRINCIPAL  
COMPTE DE GESTION 2023**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, présente une discordance sur la reprise des résultats liés à la dissolution du SIGLE ;
- DECLARER que le résultat de clôture 2023 du compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public diffère de celui du compte administratif dressé par l'ordonnateur pour un montant de 2 760,94 € en fonctionnement et de – 2 960,42 € en investissement ;
- APPROUVER le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public visé et certifié conforme par l'ordonnateur en tenant compte de ces discordances.

---

Unanimité.

**2024 - 36 BUDGET PRINCIPAL  
COMPTE ADMINISTRATIF 2023**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme détaillé ci-dessus ;
- NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Madame Valérie COPIN, Première Adjointe.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 7 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame Noura Mékia ADDAD, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur Bernard BRUNEAU, Monsieur Jean-Paul CAMERANO.

**2024 - 37 BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- PRENDRE ACTE du bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2023.

---

Unanimité.

**2024 - 38 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
COMPTE DE GESTION 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

---

Unanimité.

**2024 - 39 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessus ;
- NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Madame Valérie COPIN, Première Adjointe.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 5 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame Noura Mékia ADDAD, Monsieur Jean-Paul CAMERANO.

**2024 - 40      BUDGET ANNEXE – SERVICE PUBLIC  
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
COMPTE DE GESTION 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

---

Unanimité.

**2024 - 41      BUDGET ANNEXE – SERVICE PUBLIC  
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessus ;
- NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Madame Valérie COPIN, Première Adjointe.

---

Unanimité.

**2024 - 42      CONCESSION DE MOBILIER URBAIN**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- DECLARER sans suite la procédure de consultation pour la concession du mobilier urbain de la ville de Grasse (date d'envoi de l'avis de publication le 8 février 2024) ;
- DIRE qu'une redevance d'occupation du domaine public s'appliquera en lieu et place de la taxe locale sur la publicité extérieure sur les mobiliers urbains suivants : abris-bus, dispositifs 8 m<sup>2</sup> et dispositifs 2 m<sup>2</sup> ;
- APPROUVER le principe de concession de service relative à la mise à disposition, à la pose, à l'entretien, à la maintenance et à l'exploitation de mobiliers urbains tel que décrit ci-dessus ;
- INDIQUER que les propositions seront examinées par la commission de délégation de service public ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à la procédure de mise en concurrence et notamment à négocier librement les offres présentées.

---

Unanimité.

**2024 - 43      LANCEMENT D'UN APPEL A PROJET POUR LA SELECTION D'ARTISTES URBAINS  
DANS LE QUARTIER DE MARTELLY**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER les termes de la présente consultation d'Appel à Projets (AAP) ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document permettant la tenue du 1<sup>er</sup> festival « Poésie Urbaine » et de sélectionner les candidats.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 2 voix contre : Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2024 - 44      CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER les suppressions, créations et modifications de postes ;
- DIRE que les crédits sont inscrits aux budgets 2024 et suivants.

---

Unanimité.

**2024 - 45      PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE  
CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DES RISQUES  
PREVOYANCE ET SANTE DES AGENTS**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- DONNER mandat au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental, en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale
- DONNER mandat au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;
- DONNER mandat au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé.

---

Unanimité.

**2024 - 46            COMMANDE PUBLIQUE  
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES DURANT LA PERIODE  
DE JANVIER A FEVRIER 2024**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation relative aux marchés publics.

---

Prendre acte.

**2024 - 47            COMMANDE PUBLIQUE  
CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION  
DES PLACES DU PETIT PUY, ANTOINE GODEAU ET DU 24 AOUT**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Valérie COPIN**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le programme dont l'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à 2 800 000 € HT ;
- **AUTORISER** l'organisation d'un concours restreint avec niveau de prestations « Esquisse + » en vue de l'attribution d'un marché négocié de maîtrise d'œuvre relatif à la requalification des places du Petit Puy, Antoine Godeau et du 24 Août à Grasse ;
- **FIXER** à trois ou quatre le nombre maximum de candidats admis à concourir, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats répondant aux critères de sélection des candidatures ;
- **FIXER** le montant de la prime à 15 000 € HT pour chacun des participants au concours, qui sera allouée sur proposition du jury à chaque concurrent ayant remis des prestations et ceci dans les conditions prévues dans le règlement au concours ;
- **PREVOIR** la prise en charge des vacations et frais de déplacements des membres ayant la vocation de personnalités qualifiées du jury ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au concours de maîtrise d'œuvre et à la procédure sans publicité ni mise en concurrence pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter toutes formes d'aide financière pour le financement de ce projet.

---

Unanimité.

**2024 - 48 ELARGISSEMENT DU CHEMIN DES MAS  
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE**

Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- ADOPTER le principe de l'acquisition à l'euro symbolique par la commune de Grasse de la parcelle cadastrée section CK n° 539, d'une superficie de 381 m<sup>2</sup>, issue de la parcelle cadastrée section CK n° 406 et de la parcelle cadastrée section CK n° 541, d'une superficie de 299 m<sup>2</sup>, issue de la parcelle cadastrée section CK n° 408, sises chemin des Mas à Grasse (06130), appartenant à la copropriété « Résidence des Quatre Chemins », représentée par son syndic, le cabinet FONCIA AD IMMOBILIER ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire en l'étude de Me Jean-Philippe VOUILLON et notamment l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité ;
- DECIDER que les frais et accessoires pour la publication de cet acte authentique sont à la charge de la Commune ;
- DIRE que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la Commune, qui présente les disponibilités nécessaires.

---

Unanimité.

**2024 - 49 CHEMIN DES CASTORS  
ACQUISITION DE LA PARCELLE CI 374 AU DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- ADOPTER le principe de l'acquisition à l'euro symbolique par la Commune de Grasse au Département des Alpes-Maritimes de la parcelle cadastrée section CI n° 374, sise chemin des Castors ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique.

---

Unanimité.

**2024 - 50      JARDINS DE LA COMTESSE  
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE**

Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- ADOPTER le principe de l'acquisition à l'euro symbolique par la commune de Grasse des parcelles cadastrées Section DY 631, 634, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48 d'une superficie totale cadastrale de 13 688 m<sup>2</sup>, sises quartier « Les Aspres » à Grasse (06130), appartenant à la Société RIVIERA REALISATION ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité ;
  
- DECIDER que les frais et accessoires pour la publication de cet acte authentique sont à la charge de la Commune ;
- DIRE que les crédits inhérents à cet acte sont inscrits au budget de la Commune qui présente les disponibilités nécessaires.

---

Unanimité.

**2024 - 51      RENOUELEMENT DES RESEAUX ET OUVRAGES  
ASSOCIES A LA SOURCE DE LA FOUX  
CONVENTION DE TRAVAUX AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE ET AVEC LA SOCIETE INDIGO**

Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER la convention annexée de travaux relative aux travaux de renouvellement du réseau de transport d'eau brute et ouvrages associés de la source de la Foux implantés dans le parc de stationnement de la Foux ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans cette affaire, notamment la convention de mécénat.

---

Unanimité.

**2024 - 52      RENOUELEMENT URBAIN  
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES, DES PORTES,  
DES DEVANTURES COMMERCIALES ET DES VOILETS SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE  
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessous, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville :
  - **Façades 9 rue Paul Goby - 06130 GRASSE**  
Demandeur et bénéficiaire : **SCI VILLEVEILLE**  
Subvention totale : **6 185,06 €**
- **DIRE** que le montant précité sera imputé au budget communal.

---

Unanimité.

**2024 - 53      SECTEUR SAUVEGARDE  
RENOUELEMENT DE LA COMMISSION LOCALE  
DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE GRASSE**

Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL**

---

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les précisions demandées sur la qualité des personnes qualifiées et l'objet des associations désignées.

---

Unanimité.

**2024 - 54      RETIREE**

**2024 - 55      BUDGET PRINCIPAL  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- **AFFECTE** le résultat au 31 décembre 2023, soit 8 555 993,91 € comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent antérieur reporté budget principal 2022	2 949 887,73 €
Déficit cumulé reporté SIGLE	-2 760,94 €
Résultat de l'exercice 2023	5 608 867,12 €
Excédent au 31 décembre 2023	8 555 993,91 €

### Section d'investissement

Déficit antérieur reporté budget principal 2022	- 6 126 531,24 €
Excédent cumulé du SIGLE	2 960,42 €
Résultat excédentaire de l'exercice 2023	1 022 553,84 €
Restes à réaliser déficit ou excédent	
Déficit cumulé d'investissement 2023 y compris restes à réaliser :	- 5 101 016,98 €
Affectation en réserves en section d'investissement (compte 1068)	5 101 016,98 €
Affectation en section de fonctionnement en excédent reporté (compte 002)	3 454 976,93 €

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 5 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame Noura Mékia ADDAD, Monsieur Jean-Paul CAMERANO.

### **2024 - 56 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2024**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

#### Extrait de la délibération

- ADOPTE les taux suivants :
    - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 18,90 %
    - Taxe foncier bâti : 30,07 %
    - Taxe foncier non bâti : 14,70 %
- 

Unanimité.

### **2024 - 57 BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL APPROBATION**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

#### Extrait de la délibération

- APPROUVER le projet de Budget Primitif 2024 de la Commune au niveau du Chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement et l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales jointe en annexe ;
  - AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
  - NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.
- 

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 7 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame Noura Mékia ADDAD, Monsieur CASSARINI (2 voix), Monsieur Jean-Paul CAMERANO.

**2024 - 58 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- AFFECTER le résultat au 31 décembre 2023, soit un excédent de 28 886,93 € comme suit :

Excédent antérieur reporté	894,93 euros
Résultat de l'exercice	27 992,00 euros
Excédent au 31 décembre 2023	28 886,93 euros
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	28 886,93 euros

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame Noura Mékia ADDAD et 1 voix pour : Monsieur Jean-Paul CAMERANO.

**2024 - 59 BUDGET PRIMITIF 2024 – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
APPROBATION**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER le projet de budget primitif 2024 du Service Extérieur des Pompes Funèbres au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour l'exercice 2024 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L2313-1 du Code Général jointe en annexe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Comptable Public et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour, 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Madame Noura Mékia ADDAD.

**2024 - 60 BUDGET ANNEXE - SERVICE PUBLIC  
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- AFFECTE le résultat au 31 décembre 2023, soit 100 001,19 € comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	0,00 €
Résultat de l'exercice 2023	100 001,19 €
Excédent au 31 décembre 2023	100 001,19 €

Section d'investissement

Déficit antérieur reporté	0,00 €
Résultat excédentaire de l'exercice 2023	43 810,97 €
Déficit Restes à réaliser	- 48 235,00 €
Déficit cumulé d'investissement 2023 y compris restes à réaliser :	- 4 424,03 €

Affectation en réserves en section d'investissement (compte 1068) 4 424,03 €

Affectation en section de fonctionnement en excédent reporté (compte 002) 95 577,16 €

---

Unanimité.

**2024 - 61 BUDGET PRIMITIF 2024 – SERVICE PUBLIC  
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU CREMATORIUM  
APPROBATION**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER le projet de Budget Primitif 2024 du Service Public Industriel et Commercial du crématorium au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement et l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales jointe en annexe ;
  - AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
  - NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.
- 

Unanimité.

**2024 - 62      BUDGET PRINCIPAL  
ACTUALISATION DES COMPTES AMORTISSABLES  
SELON LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Catherine BUTTY**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER l'actualisation de la délibération n° 2023-177 du 26 septembre 2023, suite à la mise à jour des comptes amortissables introduits par la nomenclature comptable M57 en vigueur depuis le 1er janvier 2024 ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

Unanimité.

**2024 - 63      RESTAURATION COLLECTIVE  
ACCES DES AGENTS DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS  
AU RESTAURANT MUNICIPAL**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER les agents de la Régie des Parkings Grassois à accéder au Restaurant Municipal de la Rotonde ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de remboursement entre la Commune et la Régie des Parkings annexée à la présente délibération.

---

Unanimité.

**2024 - 64      RESTAURATION COLLECTIVE  
INTEGRATION DE PRIX DANS LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES  
AVENANT N° 9**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Murièle CHABERT**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 9 au contrat de Délégation de Service Public relatif à la restauration collective conclu avec la société ELIOR/ELRES.

---

Unanimité.

**2024 - 65            INSTANT LAVANDE**  
**DISPOSITIONS RELATIVES A L'ORGANISATION ET ADOPTION DES TARIFS**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Marie-Madeleine GUALLINO**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER les tarifs suivants :  
Caution inscription exposant : 100,00 €  
Emplacement domaine public exposants pour 2024 : 2,50 € le mètre linéaire  
Gratuité domaine public pour les exposants proposant un stand animation ou atelier en centre-ville
- APPROUVER les dispositions ci-dessus énoncées ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

---

Unanimité.

**2024 - 66            UN PRINTEMPS AU JARDIN - ESPRIT CAMPAGNE**  
**DISPOSITIONS RELATIVES A L'ORGANISATION ET ADOPTION DES TARIFS**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Marie-Madeleine GUALLINO**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER les tarifs suivants :  
Caution inscription exposant : 100 €  
Emplacement domaine public exposants place du Cours Honoré Cresp :  
selon grille tarifaire pour occupation du domaine public.  
Gratuité domaine public pour les exposants proposant un stand animation ou atelier en centre-ville
- APPROUVER les dispositions ci-dessus énoncées ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

---

Unanimité.

**2024 - 67            ENVIRONNEMENT**  
**PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)**  
**DE 4EME ECHEANCE - CONSULTATION DU PUBLIC**  
Présentée en commission équipement et aménagement du cadre de vie du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Anne-Marie DUVAL**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER le lancement d'une consultation du public concernant le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Ville de Grasse de quatrième échéance ;
- PROCEDER à la publication de ces documents par voie électronique sur le site internet de la Ville.

---

Unanimité.

**2024 - 68            DEVELOPPEMENT SOCIAL DES TERRITOIRES ET PREVENTION  
                          APPROBATION DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER le contrat de ville 2024-2030 joint en annexe et le rendre public ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer le contrat de ville 2024-2030 dans sa forme définitive ;
- SOLLICITER le concours de l'ensemble des partenaires susceptibles de venir en appui à ses dispositions.

---

Unanimité.

**2024 - 69            SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
                          PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE ECRIT  
                          DEMANDE DE SUBVENTION**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter des subventions au taux maximum auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- RETENIR le principe de l'inscription au budget communal des sommes permettant la réalisation de cette opération d'exception.

---

Unanimité.

**2024 - 70            SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
                          MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES  
                          ET MEDIATHEQUES ET MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER le règlement intérieur et ses annexes ;
- APPROUVER la modification de la régie de recettes.

---

Unanimité.

**2024 - 71      SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
PARTENARIAT AVEC L'ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE RECYCLIVRE.COM**  
Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Dominique BOURRET**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER les termes de la convention de partenariat avec l'entreprise sociale et solidaire Recyclivre.com ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative et/ou technique, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

---

Unanimité.

**2024 - 72      CAMPAGNE DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS  
SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA FONDATION « 30 MILLIONS D'AMIS »**  
Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Laurence COSTE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant.

---

Unanimité.

**2024 - 73      SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
SECTEUR CULTUREL  
EXERCICE 2024**  
Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : Monsieur EUZIERE, Monsieur LAPORTE.

---

Unanimité.

**2024 - 74        SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                      SECTEUR DIVERS  
                      EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : Monsieur GARNIER et Madame GISQUET.

---

Unanimité.

**2024 - 75        SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                      SECTEUR ENSEIGNEMENT JEUNESSE  
                      EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : Monsieur LAPORTE.

---

Unanimité.

**2024 - 76      SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                  SECTEUR SYNDICATS  
                  EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent.

---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour, 1 voix contre : Monsieur Jean-Paul CAMERANO.

**2024 - 77      SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                  SECTEUR EVENEMENTIEL ANIMATION  
                  EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : Madame OGGERO-MAIRE et Monsieur PERCHERON.

---

Unanimité.

**2024 - 78      SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                  SECTEUR SOCIAL SANTE  
                  EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : Monsieur le Maire.

Unanimité.

**2024 - 79            SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                          SECTEUR MILITAIRE  
                          EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent : M. AMRANE et M. KISS.

---

Unanimité.

**2024 - 80            SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
                          SECTEUR SPORT  
                          EXERCICE 2024**

Présentée en commission vivre ensemble du 12 mars 2024

**Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du Conseil pour les subventions qui les concernent.

---

Unanimité.

**2024 - 81            DIVAGATION D'ANIMAUX DE RENTE  
                          SUBROGATION DANS LES DROITS DU GARDIEN**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BICAIL**

---

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le paiement de la somme de 5 972 euros à Monsieur Thierry ISOARDI, afin que la Commune se subroge dans les droits de celui-ci pour la créance qu'il détient à l'encontre de Monsieur Tom ROUSSEAU ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

---

Unanimité.

**2024 - 82      MOTION DES MAIRES DES ALPES-MARITIMES  
DES COMMUNES DE PLUS DE 3 500 HABITANTS  
SUR LA LOI SRU**

Présentée en commission optimisation et performance des moyens et ressources du 12 mars 2024

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

---

Extrait de la délibération

Il est demandé une modification de la loi selon les termes suivants :

- Dans les Alpes-Maritimes, la loi est inapplicable en l'état. Des critères de différenciation doivent être instaurés pour permettre la prise en compte de la géographie très particulière de notre territoire maralpin avec ses réalités locales, ses impératifs de respect des différents plans de préventions des risques ;
- Nos collègues appellent également à revenir aux fondamentaux de la Loi SRU pour prendre en compte les réalités des bassins d'emplois existants et des infrastructures disponibles dans chaque secteur, en termes de services publics, d'accès routiers, etc. ;
- Dans la lignée des évolutions évoquées devant l'Assemblée Nationale le 30 janvier dernier par Monsieur Gabriel ATTAL, Premier Ministre, lors de sa déclaration de politique générale, les critères de définition des quotas doivent être améliorés avec la prise en compte d'autres types de logements comme les logements intermédiaires, les logements sociaux de fait (ceux des centres anciens par exemple dont les loyers correspondent aux logements sociaux), ainsi que les logements sociaux vendus à leur occupant, sans durée dans le temps ;
- Les Maires attendent aussi un meilleur soutien à l'ingénierie à travers un renforcement des opérateurs fonciers et des moyens financiers directs pour faciliter les préemptions et permettre la production de logements sociaux dans les secteurs à forte densité urbaine.

Les Maires concernés sollicitent donc une nouvelle approche des services de l'Etat sur l'application de la Loi et une réunion avec le Préfet des Alpes-Maritimes pour exposer plus en détail ces prises de positions et les attentes des communes.

---

Unanimité.

**2024 – 83      COMMUNE DE GRASSE – CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT PACA  
CHARTRE DE SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE PROXIMITE**

**Rapporteur : Madame Marie-Madeleine GUALLINO**

---

Extrait de la délibération

- APPROUVER la Charte de soutien à l'activité économique de proximité proposée par la Chambre de métiers de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

---

Unanimité.

Grasse le 2 avril 2024,

Le Maire,

*Jerome Viaud*

Jérôme VIAUD



La Secrétaire de séance,

*Valerie Copin*

Valérie COPIN,

